



Journée de formation proposée par l'ERMP

**Nouveautés en matière de procédure
pénale**

Jeudi 26 octobre 2023

Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1,
Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel

Programme

0830-0900	Accueil
0900-0920	Modifications dans le domaine des ordonnances pénales et implications pour les Ministères publics - Pierre Aubert
0920-0940	Enregistrement des auditions, avantages et inconvénients - Renaud Weber
0940-1020	Nouveautés en matière de scellés - Elina Neyroud
1020-1040	Pause
1040-1120	Conclusions civiles et renforcement des droits du lésé, de la victime et de la partie plaignante - Camille Perrier Depeursinge
1120-1200	Problématiques diverses liées à l'intervention de l'avocat : désignation défenseur d'office, avance de frais, AJ pour partie plaignante, indemnités Daniel Trajilovic
1200-1215	Questions
1215-1330	Repas
Ateliers de l'après-midi	
1330-1420	Nouveautés en matière de scellés : exemples pratiques Anne-Claude Scheidegger et Elina Neyroud
1430-1520	Conclusions civiles et renforcement des droits du lésé, de la victime et de la partie plaignante : exemples pratiques - Camille Perrier Depeursinge et Alexandre Feser
1520-1540	Pause
1540-1630	Etat des lieux et visions croisées : ressources, modèles, 352a CPP Raphaël Brenta, Olivia Dilonardo, Dominique Jaunin Luciani

Conférencières et conférenciers

[Aubert Pierre, Procureur général, Ministère public du canton de Neuchâtel](#)

[Brenta Raphaël, Greffier chef, Ministère public du canton de Fribourg](#)

[Dilonardo Olivia, Première Procureure, Ministère public du canton de Genève](#)

[Feser Alexandre, Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne](#)

[Jaunin Luciani Dominique, Procureure spécialiste, Ministère public du canton de Vaud](#)

[Neyroud Elina, Présidente ad hoc du Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines du canton de Vaud](#)

[Perrier Depeursinge Camille, Professeure de droit pénal, Vice-directrice de l'Ecole de Droit au sein de l'UNIL](#)

[Scheidegger Anne-Claude, Procureure à l'Office central du Ministère public du canton du Valais](#)

[Trajilovic Daniel, Avocat, Spécialiste FSA en droit pénal, Vevey](#)

[Weber Renaud, Procureur, Ministère public du canton de Neuchâtel, Directeur de l'ERMP](#)

Public cible

Procureur-e-s, procureur-e-s assistant-e-s, greffiers-ères

Inscription en ligne : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/47>

Coût

CHF 250.- y.c. la documentation, les pauses et les repas de midi

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 80.- si l'annonce est reçue avant le 19 octobre 2023. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Lieu de la journée de formation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP)

Haute école de gestion ARC - Campus Arc 1, Auditorium 224, 2^{ème} étage, Espace de l'Europe 21 - 2000 Neuchâtel.

La Haute école de gestion Arc se situe à moins de 10 min à pied de la gare. Les parkings à proximité sont :

- parkings de la gare, P+R 2, de la Zurich assurance.

Plan de situation disponible sur <https://www.he-arc.ch/gestion/contact>

Secrétariat de l'ERMP

Fabienne Schader - e-mail : fabienne.schader@he-arc.ch
+ 41 32 930 20 15

ERMP – Ecole romande
de la magistrature pénale

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
ermp@he-arc.ch
www.ermp.ch